ID: 038-253804363-20240410-D_2024_14-BF

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 11/04/2024



DELIBERATION COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 10 avril 2024, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 95 représentants 166 voix Nombre de membres présents : 43 représentants 82 voix Nombre de membres présents ou représentés : 63 représentants 132 voix

Délibération n°CS2024/14

Votants (en voix): 132 Exprimés (en voix): 132

Pour: 132 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Compte administratif année 2023 Budget annexe de la Réserve Naturelle

LISTE DES PRESENTS

1er collège - Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes 1 représentant = 12 voix délibératives **BERANGER Nathalie** MARCHE Emilie **REY Freddy**

2ème Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère 1 représentant = 3 voix délibératives DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3ème Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie 1 représentant = 3 voix délibératives **GUIGUE** Gilbert **WOLFF** Corine

4ème Collège - Délégués des Villes Portes 1 représentant = 1 voix délibérative BÂABÂA Jimmy

5ème collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michel EYMERY Clémentine BOUCHERLE Jean-Xavier FATIGA Joseph BREYTON Stéphanie **GAUTIER Marc** CHAMPROND Nicolas GOUGOU Jocelyne CHASSAGNON Guillaume GUSMEROLI Stéphane CHAVAND Christelle LABRUDE Evelvne **CLOUZEAU** Dominique MICHALLET Bernard

DELPHIN Maurice MONTAGNAT-RENTIER Dominique

DEVAUTON Thierry PIEUCHOT Ghislaine

RUBIER Éric

Recu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 11/04/2024



ID: 038-253804363-20240410-D_2024_14-BF

6ème collège - Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BALZER Armelle
BELLINGHERY Éric
BOUZON Elodie
CANIVET Bernard

DUPRAZ Fabien
FASOLA Frédéric
GARCIA Murielle
LAVAL Sylvain

CHAMPONNOIS Fabien POZO Jean-Christophe
COURTOIS Gilbert et DUPRE Jean-Jack
DUPERCHY Pierre SUCHERE Séverine
TOUIHRAT Frédéric

7ème collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel PICHON-MARTIN Bertrand
DEPINOIS Marc ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS

1er collège - Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie VIAL Cédric à REY Freddy

2ème collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

BENHAMOU Franck à GUIGUE Gilbert FAURE Nathalie à BERANGER Nathalie

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline GUICHARD Annick

SUSZYLO Christophe à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie 1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes 1 représentant = 1 voix délibérative BONNARDON Pierre à BREYTON Stéphanie HABFAST Claus

5ème collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

MAILLOT Isabelle à DEPINOIS Marc

MERLE Alain à LAVAL Sylvain

PUTOT Éric à WOLFF Corine

ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie BERNARD-PEYRE Gaëlle MOREL Véronique à WOLFF Corine

6ème collège - Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy
BURDET Gérard à CLOUZEAU Dominique
DUMAS Isabelle à CLOUZEAU Dominique
DURAND Bernard à LAVAL Sylvain

DELCAMBRE Philippe
FRICK Cosima
GILI Sandrine
LAMIDIEU Éric
PICARD Christian

LAMBERT Hervé à BOUZON Elodie PICARD Christian SORRET Bruno

REY René à GUIGUE Gilbert USSEGLIO-THOMASETTI Denis

7ème collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative
MILLET Régine WDOWIAK Monika

Délibération n° CS 2024/14

MOLLIERE Denis



ID: 038-253804363-20240410-D_2024_14-BF

OBJET : Compte administratif année 2023 : Budget annexe de la Réserve Naturelle

Vu la présentation du compte administratif 2023,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2023 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement	
Recettes 2023	289 703.65 €
Dépenses 2023	334 632.74 €
Soit résultat 2023	- 44 929.09 €
Reprise de l'excédent antérieur reporté	+ 301 834.69 €
Soit résultat de fonctionnement 2023	+ 256 905.60 €
Section d'investissement	
Recettes 2023	22 485.69 €
Dépenses 2023	13 006.00 €
Soit résultat 2023	+ 9 479.69 €
Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement	+ 34 615.79 €
Soit solde d'exécution de la section d'investissement	+ 44 095.48 €
Restes à réaliser en dépenses	- 2 300,00 €
Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser	+ 41 795.48 €

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

D'adopter le Compte Administratif 2023 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation règlementaire figure en annexe.

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2024 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 1 1 AVR. 2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 11/04/2024



ID: 038-253804363-20240410-D_2024_14-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	270 730,69	79 484,82	0,00	0,00	191 245,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	314 835,00	239 745,20	0,00	0,00	75 089,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 750,00	482,72	0,00	0,00	2 267,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	588 315,69	319 712,74	0,00	0,00	268 602,95
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00		No. of the latest the	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	618 315,69	319 712,74	0,00	0,00	298 602,95
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 920,00	14 920,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	14 920,00	14 920,00			0,00
	TOTAL	633 235,69	334 632,74	0,00	0,00	298 602,95
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	328 911,00	285 821,80	0,00	0,00	43 089,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	otal des recettes de gestion courante	328 911,00	285 821,80	0,00	0.00	43 089,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 392,79	0,00	0,00	-1 392,79
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	A DESCRIPTION OF THE PARTY OF T		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	328 911,00	287 214,59	0,00	0,00	41 696,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 490,00	2 489,06			0,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	2 490,00	2 489,06			0,94
	TOTAL	331 401,00	289 703,65	0,00	0,00	41 697,35
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 301 834,69				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE -

Reçu en préfecture le 15/04/2024 Publié le 11/04/2024

Berger Levrault

ID: 038-253804363-20240410-D_2024_14-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap. Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement	55 045,79	10 516,94	2 300,00	42 228,85	
	Total des dépenses d'équipement	55 045,79	10 516,94	2 300,00	42 228,85	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00			4 to 2 to 2 to	
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	des dépenses réelles d'investissement	55 045,79	10 516,94	2 300,00	42 228,85	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 490,00	2 489,06		0,94	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00	
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	2 490,00	2 489,06		0,94	
	TOTAL	57 535,79	13 006,00	2 300,00	42 229,79	
D 001	Pour information	(2) 0,00				
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap. Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	1 750,00	0,00	-1 750,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 750,00	0,00	-1 750,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 000,00	5 815,69	0,00	2 184,31	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
	Total des recettes financières	8 000,00	5 815,69	0,00	2 184,31	
45	Total des opé, pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tota	al des recettes réelles d'investissement	8 000,000	7 565,69	0,00	434,31	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	14 920,00	14 920,00		0,00	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00	
Tota	il des recettes d'ordre d'investissement	14 920,00	14 920,00		0,00	
	TOTAL	22 920,00	22 485,69	0.00	434,31	

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE -

Envoyé en préfecture le 15/04/2024 Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 11/04/2024

Berger

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Titres	-	ID: 038-253804363-20240410-D_2024_14-BF		
Gilap.	Libelle			Titres émis	au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	34 615,79			
R 001 S	olde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.